



BULLETIN DE SAINT-GEORGES

n° 373 · Avril 2025

www.eglisesaintgeorges.com secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr



Abbé Laurent SPRIET

Recteur

06 14 18 07 61

l.spriet@lyon.catholique.fr

Abbé Laurent GUIMON

Chapelain

06 98 10 40 10

l.guimon@lyon.catholique.fr

Abbé Matthieu GRENIER

Chapelain

06 59 39 89 92

mgrenier85@gmail.com

Abbé Clément ANOUIL

Séminariste

06 98 74 03 99

clement071@live.fr

Frère Sébastien GRATREAUD

06 50 77 98 33

freresebastieng@gmail.com

Maison Sainte-Blandine (MSB), 12 bis rue Sala 69002 Lyon. Téléphone : 04 72 77 07 90

La vie chrétienne : une vie de baptisés !

A quelques jours de Pâques, il nous est bon de méditer sur le sacrement du baptême.

23 adultes vont être baptisés à l'église Saint-Georges dans la nuit pascale et un 24^{ème} dans sa paroisse territoriale. Quelle grâce ! Quel don de Dieu ! Quelle joie !

A travers nos catéchumènes, nous sommes invités par le Seigneur à « apprécier » notre baptême : littéralement à en estimer et à en connaître le prix. Pourquoi ? Parce que toute la vie chrétienne s'enracine dans le baptême. Les fonts baptismaux sont la source d'où a jailli l'eau vive de la grâce de Dieu dans nos âmes. Nous sommes « nés de Dieu » au jour de notre baptême (cf. Prologue de l'évangile selon St Jean).

Le baptême est une mort et une résurrection. C'est le sacrement de notre naissance spirituelle et de notre communion avec Dieu par la foi, l'espérance et la charité. « On l'appelle « Baptême » selon le rite central par lequel il est réalisé : baptiser (en grec *baptizein*) signifie « plonger », « immerger » ; la « plongée » dans l'eau symbolise l'ensevelissement du catéchumène dans la mort du Christ d'où il sort par la résurrection avec Lui (cf. Rm 6, 3-4 ; Col 2, 12), comme « nouvelle créature » (2 Co 5, 17 ; Ga 6, 15) » (CEC 1214). Nous allons le vivre lors de la Vigile pascale avec tous ces baptêmes d'adultes.

Par le baptême nous devenons réellement saints car nous participons à la sainteté de Dieu (cf. Vatican II, *Lumen Gentium* 40). Nous naissons à la vie divine de la grâce (cf. Saint Thomas d'Aquin, *Somme de théologie*, IIIa q 65 a 1). Sous l'angle de la nécessité, c'est le plus important des sacrements. Il donne le pouvoir de recevoir les autres sacrements de l'Eglise.

Notre-Seigneur a voulu utiliser de l'eau dans le rite sacramentel pour signifier qu'Il veut nous purifier. En effet, nous recevons le baptême « en rémission des péchés » : soit du péché originel seul dans le cas des enfants n'ayant pas atteint l'âge de raison, soit du péché originel et de nos péchés personnels pour les « adultes » (personnes ayant atteint l'âge de raison).

Textes à méditer en lien avec l'édito

Parole de Dieu

Baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que tous nous avons été baptisés. Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père nous vivions nous aussi dans une vie nouvelle (Rm 6, 3-4)

Convertissez-vous, et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus Christ pour obtenir le pardon de ses péchés. Vous recevrez alors le don du Saint-Esprit (Ac 2, 38).

Nul, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit Saint, ne peut entrer dans le Royaume de Dieu (Jn 3,5)

De même que par la faute d'un seul ce fut la condamnation pour tous les hommes, de même par la justice d'un seul, c'est pour tous les hommes la justification qui donne la vie (Rm 5, 12)

Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ (Ga 3, 27)

Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit (Mt 28, 19-20)

Magistère

CEC 1694 Incorporés au Christ par le baptême (cf. Rm 6, 5), les chrétiens sont " morts au péché et vivants à Dieu dans le Christ Jésus " (Rm 6, 11), participant

Par le baptême je deviens membre du Christ, membre du Corps du Christ qui est l'Eglise. Je rentre dans la Communion des Saints et je deviens participant du sacerdoce du Christ ("sacerdoce commun" des fidèles) : je peux donc participer "de l'intérieur" au Sacrifice eucharistique du Christ.

Méditer sur le sacrement du baptême est fondamental. Car comment saint Louis-Marie Grignion de Montfort a-t-il réévangélisé les campagnes de l'Ouest de la France en son temps ? En faisant prendre conscience des grâces reçues au baptême et en faisant renouveler les promesses du baptême (en particulier en proposant de se consacrer tout entier "à Jésus par Marie").

Si nous comprenons bien la nécessité du baptême alors nous avons envie de proposer le baptême à notre prochain. La conscience de la grandeur du baptême anime notre zèle apostolique.

Prions pour les catéchumènes de notre communauté, pour tous ceux de notre diocèse et ceux du monde entier.

Demandons au Seigneur la grâce d'amener à la source de la nouvelle naissance toujours plus de nouvelles personnes.

Prenons soin de faire baptiser « dès les premières semaines » les petits enfants qui viennent de naître dans nos familles.

Enfin, chez tous les baptisés, enfants ou adultes, la foi et la sainteté doivent croître après le baptême : ne négligeons pas de recevoir les sacrements de confirmation et d'eucharistie si nous avons eu la grâce d'être baptisés, sans oublier, bien sûr, le sacrement de pénitence.

Abbé Laurent Spriet +

ainsi à la vie du Ressuscité (cf. Col 2, 12). A la suite du Christ et en union avec lui (cf. Jn 15, 5), les chrétiens peuvent "chercher à imiter Dieu comme des enfants bien-aimés et suivre la voie de l'amour" (Ep 5, 1), en conformant leurs pensées, leurs paroles et leurs actions aux "sentiments qui sont dans le Christ Jésus" (Ph 2, 5) et en suivant ses exemples (cf. Jn 13, 12-16).

« Nous croyons qu'en Adam tous ont péché, ce qui signifie que la faute originelle commise par lui a fait tomber la nature humaine, commune à tous les hommes, dans un état où elle porte les conséquences de cette faute et qui n'est pas celui où elle se trouvait d'abord dans nos premiers parents, constitués dans la sainteté et la justice, et où l'homme ne connaissait ni le mal ni la mort. C'est la nature humaine ainsi tombée, dépouillée de la grâce qui la revêtait, blessée dans ses propres forces naturelles et soumise à l'empire de la mort, qui est transmise à tous les hommes et c'est en ce sens que chaque homme naît dans le péché. Nous tenons donc, avec le Concile de Trente, que le péché originel est transmis avec la nature humaine, "non par imitation, mais par propagation", et qu'il est ainsi "propre à chacun". Nous croyons que Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le sacrifice de la croix, nous a rachetés du péché originel et de tous les péchés personnels commis par chacun de nous, en sorte que, selon la Parole de l'Apôtre "là où le péché avait abondé, la grâce a surabondé". Nous croyons à un seul baptême institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour la rémission des péchés. Le baptême doit être administré même aux petits enfants qui n'ont pu encore se rendre coupables d'aucun Péché personnel, afin que, nés privés de la grâce surnaturelle, ils renaissent "de l'eau et de l'Esprit-Saint" à la vie divine dans le Christ Jésus » *Credo du Peuple de Dieu* de saint Paul VI (juin 1968).

« Appelés par Dieu, non au titre de leurs œuvres mais au titre de son dessein gracieux, justifiés en Jésus

notre Seigneur, les disciples du Christ sont véritablement devenus par le baptême de la foi, fils de Dieu, participants de la nature divine et, par la même, réellement saints. Cette sanctification qu'ils ont reçue, il leur faut donc, avec la grâce de Dieu, la conserver et l'achever par leur vie » Vatican II, *Lumen gentium* 40.

CEC 1241 L'onction du saint chrême, huile parfumée consacrée par l'évêque, signifie le don de l'Esprit Saint au nouveau baptisé. Il est devenu un chrétien, c'est-à-dire "oint" de l'Esprit Saint, incorporé au Christ, qui est oint prêtre, prophète et roi (cf. OBP 62).

CEC 1257 Le Seigneur lui-même affirme que le Baptême est nécessaire pour le salut (cf. Jn 3, 5). Aussi a-t-il commandé à ses disciples d'annoncer l'Evangile et de baptiser toutes les nations (cf. Mt 28, 20) (cf. DS 1618 ; LG 14 ; AG 5). Le Baptême est nécessaire au salut pour ceux auxquels l'Evangile a été annoncé et qui ont eu la possibilité de demander ce sacrement (cf. Mc 16, 16). L'Eglise ne connaît pas d'autre moyen que le baptême pour assurer l'entrée dans la béatitude éternelle ; c'est pourquoi elle se garde de négliger la mission qu'elle a reçu du Seigneur de faire "renaître de l'eau et de l'Esprit" tous ceux qui peuvent être baptisés. Dieu a lié le salut au sacrement du Baptême, mais il n'est pas lui-même lié à ses sacrements.

CEC 1263 Par le Baptême, tous les péchés sont remis, le péché originel et tous les péchés personnels ainsi que toutes les peines du péché (cf. DS 1316). En effet, en ceux qui ont été régénérés il ne demeure rien qui les empêcherait d'entrer dans le Royaume de Dieu, ni le péché d'Adam, ni le péché personnel, ni les suites du péché, dont la plus grave est la séparation de Dieu.

CEC 1265 Le Baptême ne purifie pas seulement de tous les péchés, il fait aussi du néophyte "une création nouvelle" (2 Co 5, 17), un fils adoptif de Dieu (cf. Ga 4, 5-7) qui est devenu "participant de la nature divine" (2 P 1, 4), membre du Christ (cf. 1 Co 6, 15 ; 12, 27) et

cohéritier avec Lui (Rm 8, 17), temple de l'Esprit Saint (cf. 1 Co 6, 19).

CEC 1266 La Très Sainte Trinité donne au baptisé la grâce sanctifiante, la grâce de la justification qui le rend capable de croire en Dieu, d'espérer en Lui et de L'aimer par les vertus théologiques ; lui donne de pouvoir vivre et agir sous la motion de l'Esprit Saint par les dons du Saint-Esprit ; lui permet de croître dans le bien par les vertus morales. Ainsi, tout l'organisme de la vie surnaturelle du chrétien a sa racine dans le saint Baptême.

CEC 1268 Les baptisés sont devenus des " pierres vivantes " pour " l'édification d'un édifice spirituel, pour un sacerdoce saint " (1 P 2, 5). Par le Baptême ils participent au sacerdoce du Christ, à sa mission prophétique et royale, ils sont " une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis pour annoncer les louanges de Celui qui (les) a appelés des ténèbres à son admirable lumière " (1 P 2, 9). Le Baptême donne part au sacerdoce commun des fidèles.

CEC 1269 Devenu membre de l'Église, le baptisé n'appartient plus à lui-même (1 Co 6, 19), mais à Celui qui est mort et ressuscité pour nous (cf. 2 Co 5, 15). Dès lors il est appelé à se soumettre aux autres (cf. Ep 5, 21 ; 1 Co 16, 15-16), à les servir (cf. Jn 13, 12-15) dans la communion de l'Église, et à être " obéissant et docile " aux chefs de l'Église (He 13, 17) et à les considérer avec respect et affection (cf. 1 Th 5, 12-13). De même que le Baptême est la source de responsabilités et de devoirs, le baptisé jouit aussi de droits au sein de l'Église : à recevoir les sacrements, à être nourri avec la parole de Dieu et à être soutenu par les autres aides spirituelles de l'Église.

CEC 1270 " Devenus fils de Dieu par la régénération [baptismale], (les baptisés) sont tenus de professer devant les hommes la foi que par l'Église ils ont reçue de Dieu " (LG 11) et de participer à l'activité apostolique et missionnaire du Peuple de Dieu (cf. LG 17 ; AG 7, 23).

CEC 1273 Incorporés à l'Église par le Baptême, les fidèles ont reçu le caractère sacramentel qui les consacre pour le culte religieux chrétien (cf. LG

11). Le sceau baptismal rend capable et engage les chrétiens à servir Dieu dans une participation vivante à la sainte Liturgie de l'Église et à exercer leur sacerdoce baptismal par le témoignage d'une vie sainte et d'une charité efficace (cf. LG 10).

CEC 1281 Ceux qui subissent la mort à cause de la foi, les catéchumènes et tous les hommes qui, sous l'impulsion de la grâce, sans connaître l'Église, cherchent sincèrement Dieu et s'efforcent d'accomplir sa volonté, peuvent être sauvés même s'ils n'ont pas reçu le Baptême (cf. LG 16).

Code de droit canonique

Can. 209 - § 1. Les fidèles sont liés par l'obligation de garder toujours, même dans leur manière d'agir, la communion avec l'Église.

§ 2. Ils rempliront avec grand soin les devoirs auxquels ils sont tenus tant envers l'Église tout entière qu'envers l'Église particulière [diocèse] à laquelle ils appartiennent, selon les dispositions du droit.

Pères de l'Église

L'eau « touche le corps et lave le cœur » (Saint Augustin).

« C'est par l'immersion du Christ dans l'eau que l'eau lave tous nos péchés » (Saint Augustin, cité dans *Somme de théologie*, IIIa q 66 a 2).

« Le Baptême est le plus beau et le plus magnifique des dons de Dieu... Nous l'appelons don, grâce, onction, illumination, vêtement d'incorruptibilité, bain de régénération, sceau, et tout ce qu'il y a de plus précieux. Don, parce qu'il est conféré à ceux qui n'apportent rien ; grâce, parce qu'il est donné même à des coupables ; Baptême, parce que le péché est enseveli dans l'eau ; onction, parce qu'il est sacré et royal (tels sont ceux qui sont oints) ; illumination, parce qu'il est lumière éclatante ; vêtement, parce qu'il voile notre honte ; bain, parce qu'il lave ; sceau, parce qu'il nous garde et qu'il est le signe de la seigneurie de Dieu » (S. Grégoire de Naz., *or.* 40, 3-4 : PG 36, 361C).

« Vois où tu es baptisé, d'où vient le Baptême, sinon de la croix du Christ, de la mort du Christ. Là est tout le mystère : il a souffert pour toi. C'est en lui que tu es racheté, c'est en lui que tu es sauvé, et, à ton tour tu deviens sauveur » (S. Ambroise, *sacr.* 2, 6 : PL 16, 425C).

« Le Baptême est le sceau de la vie éternelle » (S. Irénée, *dem.* 3)

Saint Thomas d'Aquin

« Les sacrements de l'Église tiennent spécialement leur vertu de la passion du Christ ; c'est la réception des sacrements qui nous met en communication avec la vertu de la passion du Christ. L'eau et le sang jaillis du côté du Christ en croix symbolisent cette vérité, l'eau se rapporte au baptême et le sang à l'eucharistie, car ce sont les sacrements les plus importants » *Somme de théologie*, IIIa q 62 a 5.

« L'immersion est-elle nécessaire au baptême ? 2^{ème} objection : L'Apôtre dit aux Romains (6, 3) : "Nous tous qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que nous avons été baptisés, car nous avons été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort." Mais cela se fait par l'immersion. Car saint Jean Chrysostôme, sur ces mots de Saint Jean (3, 5) : "Nul, s'il ne tenait de l'eau et de l'Esprit Saint", dit : "Quand nous plongeons la tête dans l'eau, c'est comme un tombeau dans lequel le vieil homme est enseveli, il y est plongé et y disparaît ; ensuite c'est un homme nouveau qui renaît." Il semble donc que l'immersion soit nécessaire au baptême. Réponse de saint Thomas : L'immersion signifie de façon plus expressive la sépulture du Christ ; aussi est-elle la manière de baptiser la plus commune et la plus recommandable. Mais dans les autres manières de baptiser, cette sépulture est représentée d'une façon ou d'une autre bien que moins expressément ; et de quelque façon que se fasse l'ablution, le corps de l'homme, au moins en partie, est recouvert d'eau, comme le corps du Christ fut mis sous la terre » (*Somme de théologie*, IIIa q 66 a 7).

SERVICES

Nous recherchons de bonnes volontés !

Nous recherchons des personnes
volontaires et bénévoles pour :

- Aider les abbés à trouver des
dons pour les travaux dans l'église
Saint-Georges.

- Devenir parrain ou marraine de
confirmation d'un ou d'une
néophyte. Renseignements auprès
de l'abbé Spriet.

- S'engager dans l'association "La
jarre de Sarepta" au niveau local
et dans la communauté de Saint-
Georges. Contacter le secrétariat.

- Faire du ménage à l'église une
fois par semaine ou de temps à
autres.

Mail:anne.pouliquencheneaux@h
otmail.fr

- Pour apporter soit des courses
une fois par mois aux abbés, soit
des repas pour une journée
(déjeuner et dîner) une fois par
mois. Contact : Aude Coffinière -
aude.coffinieres@wanadoo.fr.

Nous vous remercions vivement !

"Fraternités de disciples-missionnaires"

Vous souhaitez intégrer une "Fraternité de disciples-missionnaires" à la rentrée afin de développer votre vie chrétienne mais aussi pour aider à accueillir et à intégrer les catéchumènes et les néophytes dans la communauté et dans l'Eglise, inscrivez-vous en allant sur le site de Saint-Georges (rubrique "activités", "formation", "fraternités").

Cercle sainte Jeanne Beretta-Molla

Le cercle poursuit son cycle de formation en éthique pour le personnel soignant et toute personne de bonne volonté.

Rendez-vous le 20 mai

à la maison Sainte Blandine, 12 bis rue Sala

Récit du Pèlerinage au Mexique

(Notre-Dame de Guadalupe et les Cristeros)

par l'abbé Laurent Guimon

Jeudi 8 mai à 16h30

Maison Sainte Blandine 12 bis rue Sala

BD sur les apparitions de Notre-Dame de Guadalupe

Dessiné par François Rocher (paroissien de St Georges) et de David et Gabriela Caron (conférence à St George sur la Tilma)

Les Éditions 3 Cœurs se lancent dans une aventure exceptionnelle : l'édition d'une bande dessinée retraçant l'apparition miraculeuse de Notre-Dame de Guadalupe à Juan Diego au Mexique en 1531, un événement mondial qui a bouleversé des millions de vies. Étonnamment, cet incroyable miracle n'a encore jamais été illustré en bande dessinée. C'est pourquoi, avec l'expertise historico-scientifique de David Caron-Olivares, spécialiste des apparitions de Notre-Dame de Guadalupe, et l'illustration magistrale de François Rocher, dessinateur de la BD, nous avons décidé de faire revivre cette histoire en format BD historique.

La sortie est prévue pour septembre prochain, mais pour que ce projet voit le jour, nous avons besoin de votre soutien !

<https://www.credofunding.fr/fr/bd-nd-guadalupe>

Enseignement de Mgr Patrick Le Gal pour les FDM

Le mardi 8 avril à 20h30 à l'église Saint-Georges

Thème : "Être chrétien dans l'Eglise"

Un nouveau "Groupe vocationnel" (vocations sacerdotales et religieuses) cette année

Un groupe pour garçons et filles de 18-30 ans voit le jour cette année à l'église Saint-Georges. Que vous soyez certain(e) d'être appelé(e) ou pas certain(e). Un lundi tous les deux mois de 20h30 à 22h à la Maison Sainte-Blandine (temps de lectio divina puis échange en groupe et en individuel) pour être accompagné(e) dans le discernement de sa vocation personnelle. Présence de l'abbé Laurent Spriet à toutes les rencontres. Interventions de personnes extérieures (prêtres, religieuses, etc...) et organisation de week-end en abbayes.

Dates des rencontres : cf. site internet.

Contact : abbé Spriet, abbepspriet@gmail.com

Eclairage de l'église Saint-Georges

Nous comptons sur vous (a) pour trouver des entreprises pour nous faire des dons défiscalisés, (b) pour nous faire un don personnel (avec reçu fiscal le cas échéant). Il suffit de scanner ce QR code pour rejoindre le site du diocèse de Lyon.

Merci à toutes les personnes qui ont déjà fait un don.



ACCUEIL SAINT MARTIN

Repas servi à des pauvres au local (15 rue Sala 69002 Lyon), maraudes et aide à retour à l'emploi deux soirs par semaine : chaque mercredi et vendredi de 19h30 à 21h30 **Contact** : 07 56 84 85 40 (possibilité de laisser un message) ou Frère Sébastien (06 50 77 98 33)

Soirée Œuvres de Miséricorde

Le premier vendredi du mois (ordinairement), vous êtes conviés à une soirée Œuvres de Miséricorde. Son but est de **soulager les misères des pauvres** qui entourent la paroisse, misères physiques mais surtout spirituelles.

Quel est son programme ?

À 19h30 dans la crypte, un enseignement apologétique est donné pour apprendre à parler du Christ. Voilà les thèmes :

- 7 février : science et foi
- 14 mars : islam
- 4 avril : historicité des Evangiles
- 9 mai : Jésus oui, l'Eglise non
- 6 juin : pédophilie dans l'Eglise

À 20h, vous pourrez soit intercéder pour les pécheurs devant le Saint Sacrement ; soit participer à une maraude ; soit aller à la rencontre des passants, les invitant à rentrer dans l'église ou à parler de Dieu. Cette dernière activité impressionne de prime abord, mais elle est beaucoup plus facile qu'on ne pense, et source de grande joie. À 21h, nous faisons un retour de mission autour d'un verre.

Contact : Abbé Anouil

Pèlerinage de Chartres

Le pèlerinage de Chartres aura lieu les **7, 8 et 9 juin 2025** sur le thème "**Pour qu'il règne sur la Terre comme au Ciel**".

Suite au succès des précédentes éditions, la région a décidé d'ouvrir trois chapitres adultes pour la communauté de Saint-Georges, en plus du chapitre Familles et du chapitre Angés gardiens (personnes ne pouvant se rendre physiquement au pèlerinage). Les inscriptions débiteront le **13 avril**, pour le dimanche des Rameaux. La jauge maximale de pèlerins marcheurs sera sans doute atteinte rapidement, aussi nous vous conseillons de vous tenir prêts.

Un système de cars est organisé chaque année pour effectuer le voyage de Lyon à Paris et de Chartres à Lyon.

Pour toute demande d'informations, merci de contacter :

Cyprien ALBERTI : 06.47.56.02.54 (chapitres adultes)

Bertrand JARRE : 06.67.51.57.08 (chapitre familles)

Bruno DRÉCOURT : 07.71.17.28.02 (chapitre anges gardiens)

Benoît SECARDIN : b.secardin@orange.fr (pour les cars)

Les chapitres Saint-Georges du pèlerinage de Chartres sont à la recherche de plusieurs adjoints à différents postes : 1er adjoint, serre-file, adjoint animation, adjoint sécu etc. Si vous êtes intéressés ou que vous connaissez des personnes susceptibles de l'être, merci de contacter Cyprien Alberti

Pèlerinage du Puy - 12 et 13 avril

A l'occasion des Rameaux, les diocèses de la province organisent un pèlerinage pour les 18-35 ans. La Route Saint Georges sera de la partie ! N'hésitez pas à retenir les dates.

Contact : Théotime Angelier (07 70 34 62 07)

Jubilé des jeunes à Rome - été 2025

du vendredi 25 juillet au 5 août 2025

Comme pour les JMJ à Lisbonne en 2023, les jeunes de Saint-Georges (18-35 ans) montent une Route avec le diocèse de Lyon. Ce sera un magnifique pèlerinage sur les tombeaux des Apôtres, un temps de grâce pour toute l'Eglise. Prix : 650 €, voire 600 € pour les étudiants (avant le 1er mars). L'abbé Clément Anouil sera l'aumônier de la Route.

Les inscriptions pour partir avec Saint-Georges à Rome pour le Jubilé sont ouvertes (18-30 ans) : <https://jeunescathoslyon.fr/hope-hope-hope/>

Renseignements : Vianney Bros 07 52 04 88 22

<https://eglisesaintgeorges.com/jubile/>

Pourquoi choisir la quête prélevée ?

1) Pour vous simplifier la vie : plus besoin d'avoir de la monnaie dans vos poches.

2) Si vous payez des impôts : vous pouvez donner davantage en bénéficiant des déductions fiscales en vigueur (cf. infra).

3) Saint-Georges peut anticiper son budget, en comptant sur des entrées d'argent régulières qui facilitent la gestion de sa trésorerie.

4) C'est une façon discrète et efficace de donner à la quête.

Comment se lancer ?

La quête prélevée c'est un prélèvement automatique sur votre compte bancaire. C'est très facile à mettre en place.

Il suffit d'aller ici : <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/quetes-et-ceremonies/>, ensuite sur le côté droit de la page, vous tapez le code postale "69005" puis vous sélectionnez "église Saint-Georges" et vous vous laissez guider.

Si vous êtes imposable, quelles sont les avantages ?

Grâce à la quête prélevée, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don jusqu'à 554 € puis 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Cela vous permet par exemple de donner 480 € par an (soit 40 € par mois) pour un coût réel de 120 € après déduction fiscale. Si vous payez des impôts, il est donc possible de donner environ trois fois plus sans que cela ne coûte plus !

Vous recevrez un reçu fiscal du montant des sommes prélevées. Tous les diocèses de France ne bénéficient pas de cet avantage. Profitez-en ici à Lyon.

Avec la quête prélevée : tout le monde est gagnant.

SACREMENT DE LA CONFIRMATION

Les enfants seront confirmés par notre Archevêque, Mgr Olivier de Germay, à l'église Saint-Georges le samedi 21 juin 2025 à 10h.

Les adultes seront confirmés à la Primatiale durant le week-end de la Pentecôte 2025 (7-8 juin).

Pour les modalités pratiques (inscription, préparation, retraite, etc...) se reporter au site internet de Saint-Georges (rubrique : sacrements, confirmations 2025).

Les inscriptions sont closes !

SEMAINE SAINTE

MERCREDI SAINT
7h et 9h : messe
9h45 : chemin de croix des enfants
18h : messe chrismale à la Primatiale
21h30 : office des Ténèbres du Jeudi Saint

JEUDI SAINT
19h30 : messe de la Sainte Cène
Adoration au reposoir jusqu'à 23h

VENDREDI SAINT
8h30 : office des Ténèbres
12h15 : chemin de croix de Saint-Nizier à l'Hôtel-Dieu

SAMEDI SAINT
8h30 : office des Ténèbres
21h : Vigile pascale

DIMANCHE DE PÂQUES
8h30 et 12h : messe basse
10h : Messe solennelle
16h45 : Adoration
17h45 : Vêpres
18h30 : Messe chantée

15h : heure de la Miséricorde
18h30 : chemin de croix
19h30 : office de la Passion suivi du chemin de croix

EGLISE SAINT-GEORGES - QUAI FULCHIRON - 69005 LYON

« Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle » (Jean 3,16)

CONFESSIONS À L'ÉGLISE SAINT-GEORGES

Samedi 12 avril : 9h45 - 10h30

Dimanche 13 avril : 8h30 - 13h et 18h30 - 20h

Lundi 14 avril : 17h30 - 18h15 et 20h30 - 22h

Mardi 15 avril : 17h30 - 18h15 et 19h30 - 22h

Mercredi 16 avril : 9h - 12h et 17h - 18h

Jeudi 17 avril : 21h - 23h

Vendredi 18 avril : 15h - 16h

Samedi 19 avril : 10h30 - 12h et 14h-17h

Dimanche 20 avril : 8h30 - 13h et 18h30 - 20h

CONTACTER UN PRÊTRE : 06.59.39.89.92

“Chemin de Lumière” (Pascale) ou “Via Lucis”

Dans la continuité du chemin de croix (*Via Crucis*) pendant le Carême, l'église Saint-Georges organise pendant le Temps Pascal une “*Via Lucis*” à 9h45 les samedis pendant le temps des confessions (qui sont maintenues) :

- 3 mai : Abbé Clément
- 10 mai : Abbé Guimon
- 17 mai : Frère Sébastien
- 24 mai : Abbé Mathieu

QUÊTES IMPÉRÉES DU MOIS :

13 avril (Rameaux) : Denier de St Pierre (Universelle partielle)

18 avril (Vendredi Saint) : Pour la Terre Sainte (Universelle)

Une quête “totale” : tout est reversé au diocèse. Une quête “partielle” : 30% du montant total est reversé au diocèse.



MISSEL POUR LES FIDÈLES

Des missels sont en vente à la sacristie (pour enfants, pour adultes)

OFFRANDE DE MESSES

(Cf. Site internet pour les explications, onglet “dons”)

Messe : 18€

Neuvaine : 180€

À vos agendas !

Catéchisme (CP à CM2) : les mercredis de 9h45 à 11h à la MSB (hors vacances scolaires).

Collégiens et Lycéens : Cours tous les mercredi (hors vacances scolaires) à 17h30 pour les collégiens avec le frère Sébastien et l'abbé Anouil, et cours tous les 15 jours pour les lycéens avec l'abbé Spriet de 18h à 19h.

L'aumônerie des collèges (5è - 3è) est tenue par l'abbé Anouil

Etudiants et jeunes pros :

1. **Rosaire Vivant des jeunes :** apprendre à prier le chapelet et se fomer. Contact : Abbé Anouil.
2. **Spes-Misericordia :** Contact : Louis-Marie Vian (07.67.64.66.16) et Blanche des Courtils (07.70.25.98.79)
3. **Groupe Saint Jean-Paul II (jeunes célibataires de plus de 35 ans) :** Cf. Annonces hebdomadaires de Saint-Georges.

Groupe Caritas : pour jeunes professionnels mariés ou célibataires - Contact : Vianney et Hortense Ezanno (06.60.41.36.78)

Catéchumènes (adultes demandant le baptême) ou adultes désirant revoir toutes les bases du catéchisme en un an : chaque mercredi de la période scolaire de 20h30 à 22h avec l'abbé Laurent Guimon. Cours aussi dispensé par YouTube pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — lien privé, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Néophytes (adultes récemment baptisés) ou « recommençants » : un mercredi sur deux avec l'abbé Spriet de 20h30 à 22h. Cours aussi enregistré pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Catéchisme pour adultes : **lundi 5 mai** de 20h30 à 22h avec l'abbé Spriet. Cette année : les sacrements (2ème partie du Catéchisme de l'Eglise Catholique).

A la découverte de la Bible : avec l'abbé Laurent Guimon. Thème de l'année 2024-2025 :

- La fondation et les séparations des Eglises Orientales
- Etude du livre de l'Apocalypse de Saint-Jean

Une fois par mois le même cours est fait le jeudi soir de 20h30 à 21h30 et le vendredi après-midi de 15h à 16h à la Maison Sainte Blandine :

7° cours : **Jeudi 10 avril / Vendredi 11 avril**

8° cours : **Jeudi 15 mai / Vendredi 16 mai**

Initiation pratique sur la liturgie de la messe : Pour apprendre à participer à la Messe et à suivre la liturgie dans son missel. Prochain cours de l'année le **mardi 13 mai** à 20h30.

Soirée jeunes couples (moins de 5 ans de mariage) : le **Lundi 7 avril** à 20h à la MSB. Cf. Site de Saint-Georges.

Foyers "Domus Christiani" : www.domus-christiani.fr. Et cf. Site de Saint-Georges.

Foyers : groupes Cana (cf Site de Saint-Georges)

Groupe Saint Joseph : groupe d'époux éprouvés, par une séparation, un divorce, un procès en nullité de mariage, etc. L'objectif est de soutenir ces personnes, et qu'elles s'apportent mutuellement une aide fraternelle. Une rencontre par mois à la MSB. Le premier vendredi du mois. Contact : Capucine Maire : capucinemaire@gmail.com.

Conférence Saint-Vincent de Paul : pour visiter à domicile les personnes isolées. Contact : Matthieu Sautel, 06 80 96 44 12, matthieu.sautel@gmail.com.

Ecoute Post-IVG : Chaque mois, une équipe composée d'une écoutante, d'une psychologue, d'un médecin et d'un prêtre (abbé Spriet) accueille, écoute et accompagne à Lyon des femmes ayant connu un avortement. Parlez-en autour de vous. Contact : parolepostivglyon@gmail.com

Service de messe :

- **Enfants et adolescents :** Tous les jeunes ayant fait leur première communion sont les bienvenus.

Inscription via ce formulaire : <https://forms.office.com/e/PnGpHrcEBY>

- **Etudiant et jeunes pro :** avec Frère Sébastien

"Garde d'honneur" Année du Sacré-Coeur

Heure d'adoration et de réparation chaque premier vendredi du mois à l'église après la messe de 18h30. Inscriptions : madame Christine de Pazzis cdepazzis@neuf.fr ; renseignements : <https://www.gardedhonneurduacrecoeur.org/>

Groupe de Prière des mamans : Pour les mères de famille et les grands-mères qui veulent prier pour leurs enfants et leur famille. Un jeudi par mois à 15h à la MSB. Prochaine réunion le **jeudi 10 avril**. Contact : secreteriassaintgeorges@lyon.catholique.fr

Carnet de famille

Baptêmes

Le 8 mars de Vianney HIAUX fils de Bertrand et Albane née DEVYS
Le 15 mars de Paul MELIN fils de Stéphane et Julie née ROMER
Le 29 mars de Louis DECINA fils de Guillaume et Clélia née OLESZKO
Le 29 mars de Pia EZANNO fille de Vianney et Hortense née FRANCHETEAU

Mariages

Le 1er mars 2023 de Jules BLAISEAU et Sabine Robert à Panissières (42)

Avril 2025

Date	Fête	Activités	
Mardi 1er avril	Mardi de la Quatrième semaine de Carême	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Ecoute Post-IVG - Spi & Spi	  
Mercredi 2	Mercredi de la Quatrième semaine de Carême	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et lycéens à 18h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Catéchumènes et néophytes à 20h30 Concert <i>In Desertum</i> au profit de l'éclairage à 20h30	  
Jeudi 3	Jeudi de la Quatrième semaine de Carême	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)	  
Vendredi 4 1er du mois	Vendredi de la Quatrième semaine de Carême	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Adoration de 19h30 à 23h - Soirée Oeuvres de Miséricorde - Démarche Jubilaire de Saint-Georges à ND de Fourvière à 19h30	Chemin de croix à 12h15 et 17h30
Samedi 5 1er du mois	Samedi de la Quatrième semaine de Carême	Messe à 9h (LS) en rite lyonnais - <i>pas de messe à 11h</i>	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 6 avril	Dimanche de la Passion	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45 - Marche pour la Vie à Lyon	
Lundi 7	Lundi de la Passion	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS) Rencontre jeunes couples	  
Mardi 8	Mardi de la Passion	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Conférence sur les FDM par Mgr Le Gal à 20h30	  
Mercredi 9	Mercredi de la Passion	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et lycéens à 18h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Catéchumènes et néophytes à 20h30	  
Jeudi 10	Jeudi de la Passion	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Prière des mamans à 15h à la MSB - Cours sur la Bible n°7 à 20h30 Évangélisation avec Spes-Misericordia et Caritas à 20h	  
Vendredi 11	Vendredi de la Passion	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h - Cours sur la Bible n°7 à 15h Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	Chemin de croix à 12h15 et 17h30
Samedi 12	Samedi de la Passion	Messes à 9h (MG) et 11h (LS) en rite lyonnais Mission des Rameaux de 16h30 à 18h Pèlerinage des jeunes au Puv-en-Velav les 12 et 13 avril	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 13 avril	Dimanche des Rameaux	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 14	Lundi Saint	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS) Rosaire Vivant des Jeunes - Confessions de 20h30 à 22h (LS)	  
Mardi 15	Mardi Saint	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Confessions de 19h15 à 20h30 (LG)	  
Mercredi 16	Mercredi Saint	Messes à 7h (MG) et 9h (LS) - Messe Chrismale à 18h à la Primatiale Chemin de croix des enfants du catéchisme à 9h45 Office des Ténèbres du Jeudi-Saint à 21h30	  
Jeudi 17	Jeudi Saint	Messe de la Cène à 19h30 Adoration au reposoir et confessions jusqu'à 23h	
Vendredi 18	Vendredi Saint	Office des Ténèbres à 8h - Heure de la Miséricorde à 15h Confessions de 15h à 16h (3 abbés) Office de la Passion à 19h30 suivi des complies et du chemin de croix	Chemin de Croix à 12h15 (St Nizier) et 18h30 (St Georges)
Samedi 19	Samedi Saint	Office des Ténèbres à 8h - Ménage à 10h30 Confessions de 10h30 à 12h (trois abbés) - Confessions de 14h à 17h - Répétition des servants de messe à 17h - Vigile pascale à 21h (baptêmes d'adultes)	
Dimanche 20 avril	Dimanche de la Résurrection	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 21	Lundi de Pâques	Messe à 18h30 (LS)	  
Mardi 22	Mardi de Pâques	Messe à 18h30 (LS)	  
Mercredi 23	Mercredi de Pâques	Messe à 18h30 (LS) Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Jeudi 24	Jeudi de Pâques	Messe à 18h30 (LS)	  
Vendredi 25	Vendredi de Pâques	Messe à 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Samedi 26	Samedi in Albis	<i>Pas de messe ce jour là (abbés absents)</i>	<i>Pas de confessions</i>
Dimanche 27 avril	Dimanche de la Miséricorde	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 28	St Paul de la Croix, confesseur	Messe à 18h30 (MG)	  
Mardi 29	St Pierre de Vérone, martyr	Messe à 18h30 (MG)	  
Mercredi 30	Ste Catherine de Sienne, vierge	Messe à 18h30 (MG) Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Jeudi 1er mai	St Joseph, artisan	Messe à 18h30 (MG)	  
Vendredi 2 1er du mois	St Athanase, évêque, confesseur et docteur	Messe à 18h30 (MG) Heure de la Miséricorde à 15h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 Adoration de 19h30 à 23h	  
Samedi 3 1er du mois	De la Sainte Vierge le samedi	Messe à 9h (MG) en rite lyonnais - <i>pas de messe à 11h</i> Via Lucis à 9h45	 Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 4 mai	Deuxième dimanche après Pâques	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	

Légende :  confessions de 17h30 jusqu'à 18h15 (sauf horaire spécifié);  chapelet à 18h;  adoration de 17h00 à 18h15
LS : Abbé Laurent Spriet, LG : Abbé Laurent Guimon, MG : Abbé Mathieu Grenier